



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER
en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat

Direction générale de l'Aviation civile

Aix-en-Provence, le 27 SEP. 2010

Direction de la sécurité de l'Aviation civile

Destinataires in fine

Direction de la sécurité de l'Aviation civile Sud-Est

Département surveillance et régulation

Division régulation et développement durable

Subdivision régulation navigation aérienne

Référence : DSAC - SE / DSR / RDD-10-967

Vos réf. :

Affaire suivie par : Maryse Roudaut

maryse.roudaut@aviation-civile.gouv.fr

Tél. +33 4 42 33 12 69 – Fax : +33 4 42 33 76 58

Objet : CR réunion du 08/09/10 – Protocole accord/zones LF R196

La réunion est présidée par Marie-Claire Dissler, chef du Département Surveillance et Régulation de la DSAC-SE. Lors du tour de table, sont présentés le lieutenant de vaisseau Frédéric Glineur, futur commandant du CCMAR MED, en remplacement à compter du 10/09/2010 du capitaine de corvette Franck Deschamps et Maryse Roudaut, l'assistante de Ghislaine Mougnot depuis le 30/08/10.

Suite à une réorganisation d'une partie de la DSAC-SE/DSR, Mme Dissler signale que, désormais, les interlocutrices pour les dossiers « Espaces » seront Ghislaine Mougnot et Maryse Roudaut.

Présents:

CCMAR MED (Franck Deschamps, commandant du CCMAR MED, lieutenant de vaisseau Frédéric Glineur, Major Maryse Castiglione)

ZAD Sud (lieutenant colonel Eric Barbu)

DSAC-SE (Marie-Claire Dissler, Ghislaine Mougnot, Maryse Roudaut, Franck Bourguine)

FFVL(Jacky Bouvard, Gérard Delacote)

FFVV (Nicolas Vaunois)

FFA (Walter Praduroux, Jacques Liénard)

FFPLUM (Gilbert Debiazi)

FFP excusée

En préambule, la FFA souhaite une version Word du protocole VHME récemment communiqué pour pouvoir ôter certains numéros privés avant de le diffuser aux usagers.

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

www.developpement-durable.gouv.fr

1 rue Vincent Auriol
13617 Aix-en-Provence
cedex 1

Tél : 04 42 33 78 78



DSAC

Suite à la réunion du 18/06/2010 où des grandes lignes de travail avaient été évoquées, la Marine a travaillé pour adapter les nouvelles zones de la LF-R196 à leurs nouveaux et justes besoins (CAS , *Close Air Support*, notamment), tout en prenant en compte les différentes demandes exprimées par les fédérations : la modification des zones s'est également faite dans un souci de simplification des espaces et de lisibilité des cartes sans occulter la sécurité de tous.

Propositions Marine

- Suppression de la LF-R196B et de la partie ouest de la zone LF-R196C (de 500 ft ASFC à 8500 ft AMSL): libérer les portions d'espace contraignantes pour la partie civile et peu utilisées par les avions du GAE
- Création d'une nouvelle zone dite « CAS 196» au dessus de la partie Est de la zone LF-R196 C, activable suivant protocole LF-R196 (concertation avec CRNA-SE prévue car l'AWY G374 est impactée).
- Redéfinition des planchers en double référence 2000 ASFC ou 8500 ASML (le plus haut des 2 niveaux), la référence AMSL étant mieux exploitée par les pilotes civils (RCA 3. § 2.3.5.1.1)
- Abaissement de la référence ASFC actuelle (3300ft)

Remarques par le BEP SE

- La description des zones par le SIA et l'intégration des données dans la base de données aéronautiques européenne (EAD) obligent à définir l'exclusion d'espaces non normés (volume de classe G non classés en zones P, R ou D) par 2 demi-coquilles et, le cas échéant, un volume "supérieur". Ceci génère certaines difficultés de lisibilité. La prochaine version de la R 196 C devrait être rectifiée pour exclure la zone de Puimoisson
- Il est souhaitable que les usagers relèvent les coordonnées de leurs sites d'activité à partir de Géoportail (site officiel IGN) pour plus de précision.

Propositions de fédérations

R 196C :

- FFVL : demande à sortir le site de Lachens (soit en créant un triangle d'exclusion dont les coordonnées ont été fournies en séance à CCMAR-MED, soit par un cylindre de 1NM centré sur le point 43°44'41"N 06°39'11"E jusqu'à 1000ft ASFC)
F. Deschamps signale que cet endroit est le passage pour les zones LF-R138T et LF-R196 mais que ce besoin va être étudié
- FFVL, FFVV : demandent le déplacement de 3km vers l'est de la partie ouest de la R196 C. Le maintien de cette zone bloque toujours les vols de Fayence.
- FFA souhaite que la Marine regarde la possibilité de repousser les limites ouest des zones LF-R196/CAS d'1NM vers l'est
- Résoudre le problème de la zone de Puimoisson

R 196 A1 :

- FFVV : l'application du plancher 2000ASFC/8500AMSL pourrait être améliorée en divisant la zone R 196 A1 en 2. Le CC F. Deschamps souligne que c'est peu compatible avec le souci de simplification des espaces mis en œuvre par ailleurs par la Marine
- FFA : la modification de la zone LF-R196A1 pour permettre transit LTP/DGN voire la proposition de création d'un balcon < FL120 conviendrait à la FFA pour permettre le transit GA vers LTP.

R196 A2 :

- RAS

Les représentants des fédérations présents à la réunion remercient la Marine pour ses propositions jugées très satisfaisantes. Par ailleurs, il est cependant rappelé que le maintien d'un certain nombre de contraintes implique que le protocole reste la référence, avec notamment le principe de l'utilisation préférentielle dans la mesure du possible des créneaux du matin.

Prochaine réunion le 20 janvier 2011 à 14h00 en salle de réunion RDC de la DSAC SE

Une saisine des nouvelles zones LF-R196 pourrait être envisagée pour la réunion plénière du CRG SE du printemps 2011.

Le chef de subdivision
Régulation Navigation Aérienne


Ghislain MOUGENOT

DESTINATAIRES

Fédérations aéronautiques

BOUVARD Jacky	FFVL
DELACOTE Gérard	FFVL
DEBIAZI Gilbert	FFPLUM
HIRMKE Michel	FFPLUM
LIENARD Jacques	FFA
PRADUROUX Walter	FFA
VAUNOIS Nicolas	FFVV

Aviation Civile

DISSLER Marie-Claire	DSAC- SE/DSR
MOUGENOT Ghislaine	DSAC-SE/DSR/DRDD/RNA
BOURGINE Franck	DSAC-SE/DSR/DRDD/RNA
ROUDAUT Maryse	DSAC-SE/MIAL
SOUFFLET Carole	DSAC CE

Défense

C.C Franck DESCHAMPS	CCMAR MED
L.V GLINEUR Frédéric	CCMAR MED
Major CASTIGLIONE Maryse	CCMAR/MED
LCL BARBU Eric	ZAD SUD, espace inférieur

CRG-SE/BEP

BESSIRON Michel	Chef participation civile
LCL JURBERT Jean-Pierre	Chef participation militaire

